



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de l'ajournement du 9 juin 2021, tenue à 19h35 à huis clos (COVID-19) à la salle municipale de Roquemaure.

Présences :

M. Léo Plourde, maire M. Marcel Mainville, conseiller
M. Rodrigue Morneau, conseiller

Mme Marie-Ève Garant, conseillère en vidéoconférence

Absences :

Mme Chantal Mainville, conseillère
M. Fernand Landry, conseiller

Était également présente Mme Line Boudreault, directrice générale.

1. Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 19 h 35, présidée par M. Léo Plourde, maire.

2. Camp de jour 2021

ATTENDU QUE nous n'avons pas reçu de candidature pour le poste de superviseur pour le camp de jour pour l'été 2021 et ce, malgré plusieurs affichages;

ATTENDU QUE sans superviseur, il ne pourra pas avoir de camp de jour;

2021-06-103

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présentes;

D' annuler le camp de jour pour l'été 2021 et de mentionner que la principale raison est une pénurie de main d'œuvre;

ADOPTÉ.

2.1 Entente emploi d'été Canada

ATTENDU QUE nous n'avons reçu aucune candidature pour un poste de superviseur pour le camp de jour;

ATTENDU QUE sans superviseur, il ne peut y avoir de camp de jour, et nous ne pouvons pas embaucher l'étudiant pour un autre emploi que celui mentionné dans la demande;

2021-06-104

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Garant, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présentes;



N° de résolution
ou annotation

D' autoriser la directrice générale à aviser Emploi Canada que faute de main d'œuvre pour superviser le camp de jour, nous n'embaucherons pas d'étudiant pour cet été;

ADOPTÉ.

3.0 Service de sécurité incendie

ATTENDU QUE nous devons signifier à la MRCAO notre désir de faire partie d'une entente intermunicipale d'incendie avec la municipalité de Palmarolle;

ATTENDU QUE nous avons déjà reçu le modèle d'entente et qu'il ne reste qu'à la modifier afin qu'elle s'applique à nos besoins;

2021-06-105 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville appuyé par Mme Marie-Ève Garand et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D' aviser la MRCAO de notre désir d'avoir une entente intermunicipale avec les pompiers de Palmarolle;

ADOPTÉ.

4.0 Réseau routier

4.1 Soumission Rang 2 & 3

ATTENDU QUE l' entreprise Jean-Guy Roy nous ont fait parvenir une soumission pour des travaux dans le Rang 2 & 3;

2021-06-106 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Garang, appuyé M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'entreprise Jean-Guy Roy a procéder aux travaux dans le Rang 2 & 3 au coût de 446.10 \$ + taxes tel que stipulé dans la soumission;

ADOPTÉ.

4.2 Soumission chemin Hébécourt

ATTENDU QUE l' entreprise Jean-Guy Roy nous ont fait parvenir une soumission pour des travaux de rechargement dans le chemin Hébécourt;

2021-06-107 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'entreprise Jean-Guy Roy a procéder aux travaux de rechargement dans le chemin Hébécourt au montant de 2 009.76 \$ + taxes tel que stipulé dans la soumission;

ADOPTÉ.

4.3 Soumission Rang 4 & 5

ATTENDU QUE le conseil municipal n'a pas reçu de soumission de l'entrepreneur Jean-Guy Roy pour les travaux de réfection des courbes dans le rang 4 & 5



N° de résolution
ou annotation

2021-06-109

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D' autoriser la directrice générale à accepter la soumission et d'autoriser le début des travaux si la soumission présentée est en dessous de 15 000\$ + taxes;

ADOPTÉ.

4.4 Soumission Proulx & Genessee (calcio)

ATTENDU QUE nous avons reçu une soumission de Proulx & Genessee pour mettre le calcio dans les rangs de la municipalité;

ATTENDU QUE le prix soumissionné est sensiblement le même que l'an passé soit une augmentation de 6\$ pour le camion abat-poussière, 5\$ le camion-citerne et 10\$ le lavage de camion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Marie-Ève Garand et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D' autoriser la directrice générale à donner le contrat pour étendre le calcio à Proulx et Genessee;

ADOPTÉ.

4.5 Marcel Moreau, travaux débroussaillage été 2021;

ATTENDU QUE nous avons reçu un appel de M. Moreau nous demandant si nous aurions besoin de ses services cette année afin qu'il planifie son horaire;

ATTENDU QUE nous avons mis 9 000\$ au budget comme par les années passées;

2021-06-88

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, secondé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

D' autoriser la directrice générale secrétaire-trésorière à confirmer que nous ferons pour 9 000 \$ de débroussaillage;

D' aviser M. Moreau que nous désirons que les travaux s'effectuent entre le 1^{er} août et le 30 septembre;

DE terminer le Rang 1;

DE Faire le Rang 4 (route Centrale à la rivière) et de mettre le reste du budget dans le rang 4;

ADOPTÉ.

5.0 Octroi du contrat pour effectuer l'étude préliminaire du réseau pluvial;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) entreprises en ingénierie ont été invitées à déposer des soumissions le 19 mai dernier dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées de la municipalité. Ces firmes sont : Tétratech et WSP



N° de résolution
ou annotation

2021-06-111

CONSIDÉRANT que les 2 soumissions reçues avant le 2 juin 2021 à 11 heures sont toutes les deux conformes et que les résultats sont les suivants :

<u>Firme</u>	<u>prix (incluant taxes)</u>
Tétratech	97 464,31 \$
WSP	91 865,03 \$

PAR CONSÉQUENT

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Marie-Ève Garand et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le mandat de réaliser l'étude préliminaire du projet d'assainissement des eaux usées soit confié à la firme WSP au montant de 91 865,03 \$ incluant les taxes.

QUE le document « Termes de référence », l'addenda no 1, l'offre de services avec les annexes, l'offre de prix ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties.

QUE la présente résolution soit transmise à :

- aux deux (2) firmes invitées ayant déposé une offre de services
- M. Jean-Claude Dorvil, MAMH

ADOPTÉ.

6.0 Période de question;

7.0 Sujets divers;

7.1 Comité embellissement

ATTENDU QUE 3 arbres sont à changer dans le parc du souvenir puisqu'ils sont en train de mourir;

ATTENDU QUE de petits arbustes sont à changer dans le parc du souvenir puisqu'ils ne sont plus en forme et ont de la difficulté à reprendre malgré le fait qu'ils ont été taillés;

ATTENDU QUE les arbres seront remplacés l'été prochain;

2021-06-112

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Marie-Ève Garand et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D' autoriser M. Marcel Mainville à venir enlever les arbres qui sont morts avec son tracteur;

DE permettre à la directrice générale de donner les arbustes aux citoyens qui le désirent lorsqu'ils seront enlevés;

ADOPTÉ.

7.2 Employé municipal, arrosage de fleur;

Si nous n'avons personne qui se manifeste pour arroser les bacs à fleurs dans la municipalité ce sera à notre employé municipal de le faire à la fin de son quart de travail lorsque l'arrosage sera requis.



N° de résolution
ou annotation

7.3 Creuser fossé dans Rang 2 & 3

ATTENDU QU' une demande verbale a été adressée au maire afin de souligner qu'il n'y a pratiquement pas de fossé longeant les terres de M. Châteauvert dans le Rang 2 & 3 et que la fonte des neiges ou la grosse pluie nuisent aux travaux agricoles du résident;

ATTENDU que le maire a mentionné que la discussion concernait le lot de sa fille et son gendre et a demandé aux conseillers et conseillère présents s'ils aimeraient mieux attendre une demande écrite avant d'en discuter;

ATTENDU QUE les conseillers présents sont au fait de la situation donc mentionnent qu'il y a un problème de fossé connu à cet endroit et ne voient pas d'objections à en discuter même si la demande était verbale et adressée au maire;

ATTENDU QUE les propriétaires désirent que la matière première qui sera enlevée du fossé lors du creusage soit mise sur le devant de leur terre afin de rehausser le terrain afin de faciliter l'égouttement;

ATTENDU QUE les propriétaires ont autorisé la "pelle" à circuler sur le terrain afin de faire les travaux de creusage;

2021-06-113

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

DE demander à Jean-Guy Roy entrepreneur inc. de creuser le fossé qui est problématique vis-à-vis la terre de M. Châteauvert;

DE signaler à Jean-Guy Roy entrepreneur inc. qu'il a l'autorisation de circuler avec sa pelle sur la terre de M. Châteauvert afin d'effectuer les travaux;

DE demander à Jean-Guy Roy entrepreneur de laisser la matière première retirée afin de creuser le fossé sur la terre de M. Châteauvert;

ADOPTÉ.

17.0 Fermeture de la séance

2021-06-104

À 20 h 14, tous les sujets ayants été discutés, il est donc proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville de fermer la séance;

ADOPTÉ.

Line Boudreault
Directrice générale/
Secrétaire trésorière

Léo Plourde
Maire